LES PRICELESS DÎNEURS 2024

Conditions spécifiques

1- Les Priceless Dîneurs 2024,

(ci-après l'« événement »), est un ensemble de manifestations, lesquelles se déroulent de juin 2024 à décembre 2024, en physique et en digital en France.

Les internautes qui se rendent sur le site https://lefooding.com/evenement/priceless-dîneur/edition-2024/, pourront acquérir des tickets d'admission pour chaque manifestation via la centrale d'achat et de réservation http://www.dice.fm. Pendant les premières 24 heures durant lesquelles les réservations sont ouvertes, ces dernières ne seront accessibles que via le site http://www.dice.fm exclusives aux détenteurs d'une carte Mastercard.

2 – Société organisatrice

L'événement est organisé par la société MMM ! SAS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 439 898 636, dont le siège se 327 rue Saint Martin, 75003 Paris, ci-après dénommée l'« Organisateur».

3 - Lieux et horaires de l'événement

3.1 : L'événement aura lieu dans différents lieux à Paris entre le mois de juin et décembre 2024 et les dates seront déterminées au fur et à mesure de l'année.

3.2 : Les différentes manifestations d'événement pourront être organisées en présentiel ou à distance, en digital.

3.3 : Les réservations seront ouvertes au moins 72 heures avant chaque manifestation sur le site http://www.dice.fm et www.lefooding.com. Ces délais sont susceptibles d'être modifiés au cas par cas.

4 – Conditions d'achat des tickets

4.1 : À compter du mois de juin 2024, les tickets seront progressivement mis en vente à partir du site dédié à l'événement des Priceless Dîneurs 2024 *et acc*essible via le site www.lefooding.com. L'organisateur ne garantit donc pas l'accès continu, ininterrompu ou sécurisé au site.

4.2 : Le client qui souhaite assister à l'événement (ci -après l' « Acquéreur »), en cliquant sur le bouton « réserver » sera redirigé vers la billetterie en ligne http://www.dice.fm sur laquelle il pourra dans la limite des places disponibles, acquérir un ou plusieurs tickets pour la prochaine manifestation. L'Acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le module de http://www.dice.fm.

4.3 : L'Acquéreur garantit avoir tous les pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets. Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions spécifiques tant pour son compte que pour celui des personnes l'accompagnant.

4.4 : En cas d'achat de plusieurs tickets pour une manifestation organisée en présentiel, il est possible que tous les convives ne soient pas installés côte à côte.

4.5 : L'Organisateur garantit uniquement l'accès à la centrale de réservation et à la billetterie en ligne http://www.dice.fm. Il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

5 – Prix des tickets

5.1 : Le prix des tickets fluctuera en fonction des lieux et du format de chaque manifestation. Les premières 24 heures des ventes sont réservées exclusivement aux détenteurs d'une carte de paiement Mastercard.

5.2 : l'Acquéreur et les personnes l'accompagnant pourront bénéficier - selon le format de l'événement - chacun d'une place dans le lieu de la manifestation et d'un repas préparé par un chef.

6 - Conditions d'accès à l'événement

6.1 : Pour les épisodes physiques, lors de l'accès à la manifestation, l'Acquéreur devra être en mesure de présenter une pièce d'identité accompagnée de l'impression du document délivré par le site http://www.dice.fm confirmant l'achat des billets. Les mineurs ne pourront assister à l'événement qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

6.2 : L'Acquéreur et les personnes l'accompagnant devront se présenter au plus tard 10 minutes avant l'horaire du service choisi. En cas de retard, l'Organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu.

6.3 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'événement est interdit sans l'autorisation préalable de l'Organisateur.

7- Captation photographique et audiovisuelle

Il est précisé que l'événement pourra faire l'objet d'une captation photographique et/ou audiovisuelle par l'Organisateur.

Par sa participation à l'événement, l'Acquéreur et les personnes l'accompagnant accordent de manière expresse ou tacite à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous supports, son image ainsi que sa voix, qui seront filmés, photographiés et/ou enregistrés lors de l'événement.

La présente autorisation est concédée pour le monde entier pour une durée de 70 ans.

8 - Conditions de rétractation

8.1 : Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du code de la consommation, l'Acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

8.2 : L'acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement, à l'exception des cas suivants :

a) si l'événement est annulé

b) si l'événement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date de report.

Dans ces deux hypothèses, l'Acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester auprès de l'Organisateur dans un délai de maximum de 48h à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'événement.

8.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse où l'annulation serait consécutive à un cas de force majeure.

9 - Acceptation des conditions générales et spécifiques

9.1 : Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions spécifiques, ainsi que par les conditions générales de vente et d'utilisation de la billetterie en ligne http://www.dice.fm.

9.2 : L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions des personnes l'accompagnant.

10- Responsabilités

10.1 : L'Organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet https://lefooding.com/evenement/pricelessdîneurs/edition-2024/, comme de la billetterie électronique http://dice.fm.

10.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuse des sites précités.

10.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes. L'Acquéreur s'interdit expressément :

a) D'acquérir les tickets à titre commercial

b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses

c) De revendre des tickets acquis

10.4 : L'Organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site https://lefooding.com/evenement/priceless-dîneur/edition-2024/, comme de la billetterie électronique http://dice.fm.

10.5 *:* En cas de modification partielle du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable, et les tickets ne pourront être remboursés.

11 – Loi applicable, tribunal compétent

Les présentes conditions spécifiques sont soumises au droit français et à la compétence du tribunal du ressort dans lequel l'Acquéreur aura son domicile ou sa résidence habituelle.

12 – Renseignements

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse : contact@lefooding.com